

## INFRASTRUCTURES, TRANSPORTS ET MER

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE,  
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE  
ET DE L'ÉNERGIE

*Direction des infrastructures  
de transport*

### **Décision du 2 octobre 2015 relative à l'approbation du schéma directeur de signalisation de la RN 182 et la modification du schéma directeur de signalisation de l'autoroute A 131 entre l'autoroute A 13 et le diffuseur du Hode**

NOR : DEVT1523340S

(Texte non paru au *Journal officiel*)

Le secrétaire d'État auprès de la ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie, chargé des transports, de la mer et de la pêche,

Vu le code de la route, notamment ses articles L. 411-6 et R. 411-25 ;

Vu le décret du 3 mai 1995 approuvant la convention passée le 24 mars 1995 entre l'État et la Société des autoroutes Paris-Normandie pour la concession de la construction, de l'entretien et de l'exploitation d'autoroutes ;

Vu le décret n° 2011-166 du 10 février 2011 approuvant des avenants aux conventions passées entre l'État et la chambre de commerce et d'industrie du Havre, d'une part, pour la construction et l'exploitation d'un pont sur la Seine à Tancarville et, d'autre part, pour la construction, l'entretien et l'exploitation du pont de Normandie ;

Vu le décret n° 2014-1106 du 1<sup>er</sup> octobre 2014 relatif aux attributions déléguées au secrétaire d'État chargé des transports, de la mer et de la pêche ;

Vu l'arrêté du 24 novembre 1967 modifié relatif à la signalisation des autoroutes et des routes ;

Vu l'arrêté du 28 novembre 1994 modifié relatif à la liste des pôles verts et aux liaisons vertes, notamment son article 2 ;

Vu la décision ministérielle du 21 avril 2011 relative à l'approbation de modifications des schémas directeurs de signalisation de direction des autoroutes A 13, A 14, A 131 et A 132 ;

Vu la circulaire n° 92-63 du 19 octobre 1992 relative aux procédures d'approbation des dossiers de signalisation des axes du réseau routier structurant ;

Vu la circulaire DSCR/DR n° 93-029504 du 26 mars 1993 relative aux modalités de mise en œuvre de la numérotation des échangeurs sur le réseau routier structurant (autoroutes et routes express) – suppression des noms géographiques ;

Vu l'instruction interministérielle sur la signalisation routière du 22 octobre 1963 modifiée, notamment ses articles 80 et 81 ;

Vu la demande du 21 janvier 2015 de la CCI Le Havre relative à l'approbation du schéma directeur de signalisation de direction de la RN 182 et de la modification du schéma directeur de signalisation de direction de l'autoroute A 131 ;

Vu le compte rendu de la réunion interservice du 31 mars 2015,

Décide :

#### Article 1<sup>er</sup>

Sont approuvés le schéma directeur de signalisation de direction de la RN 182 et la modification du schéma directeur de signalisation de direction de l'autoroute A 131, figurant à l'annexe de la présente décision.

## Article 2

La présente décision sera notifiée au président de la chambre de commerce et d'industrie du Havre et au président de la société des autoroutes Paris-Normandie.

## Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie.

Fait le 2 octobre 2015.

Pour le secrétaire d'État et par délégation :  
*Le directeur des infrastructures de transport,*  
C. SAINTILLAN

ANNEXE

SCHEMA DIRECTEUR DE SIGNALISATION		AUTOROUTE A131 / ROUTE NATIONALE 182		Vu pour être annexé à la DM du 2 octobre 2015	
Mentions de filante		Diffuseur n°		Mentions de filante	
Mentions de sortie				Mentions de sortie	
LE HAVRE P' DE TANGARVILLE	NANTES CAEN DEAUVILLE - TROUVILLE P' DE NORMANDIE	bifurcation A13 - A131		SENS: LE HAVRE-A13	Observations
		n°28 A131- RD139			
LE HAVRE P' DE TANGARVILLE		n°29 A131- RD810-RD87		ELBEUF BOURGTHEROULDE BRIONNE BOURNEVILLE	
LE HAVRE	QUILLEBEUF SIT S'É OPPORTUNE	n°30 A131- RD6178-RN182		ALENÇON SIT QUILLEBEUF PONT AUDEMER	
P' DE TANGARVILLE	BEUZEVILLE			ÉVREUX BEUZEVILLE	
LE HAVRE	ETRETAT BOLBEC ST ROMAIN DE COLBOSC TANGARVILLE	n°31 RN182-RD910		TANGARVILLE	
LE HAVRE	LILLEBONNE Z.I. DE PORT-JÉRÔME	n°32 A131-RN182-RD982		LILLEBONNE Z.I. DE PORT-JÉRÔME	
LE HAVRE D13 CARS FERRIES	Z.I. PORTUAIRE CENTRE ROUTIER	n°33 LE HODE		Z.I. PORTUAIRE CENTRE ROUTIER	